

X EDITO

Avec la création du Pôle Métropolitain, nous avons fait le choix d'organiser le futur, de penser une stratégie et de construire une communauté de destin. C'est ainsi que nous deviendrons une métropole qui compte, qui invente le monde de demain en attirant investisseurs, entreprises et chercheurs.

La croissance que nous espérons tous se fera en donnant à nos territoires une plus grande capacité à innover et à se transformer. Et pour cela, il nous faut décloisonner nos territoires et adapter nos politiques aux dynamiques économiques.

Le Pôle Métropolitain doit être l'initiateur de ce vaste chantier qui vise à renforcer la coopération et la solidarité entre nos agglomérations. Les évolutions législatives en cours conforteront ce que nous avons engagé depuis plusieurs mois.

Ainsi nous pourrons bâtir cet espace métropolitain capable de rayonner à l'échelle européenne. Ensemble, nous serons en mesure de donner consistance à ce que certains nomment l'avantage métropolitain pour favoriser le développement au service du mieux vivre et du mieux-être de nos populations.

"L'avenir n'est pas fait pour être prévu, il s'agit de le rendre possible", a dit Antoine de Saint Exupéry.

Alors faisons-le ensemble !

**Le Président
du Pôle Métropolitain**

Ensemble, dans l'action

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN SE CONSTRUIT AUTOUR D'UNE CONVICTON PARTAGÉE : ON EST PLUS PERFORMANT DANS UN MONDE GLOBALISÉ QUAND ON EST PLUS FORT LOCALEMENT.

La coopération métropolitaine est maintenant en marche. Au sein des quatre agglomérations membres, on ne parle plus de concurrence mais de complémentarité, d'esprit de clocher mais de destin commun.

Le 31 mai 2012, les 64 élus délégués du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole, de ViennAgglo et de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) ont installé le conseil du Pôle Métropolitain. Le 20 septembre 2012, ce même conseil a adopté la feuille de route regroupant tous les projets et actions que le Pôle entend mettre en œuvre d'ici 2014 pour développer l'économie, promouvoir l'innovation, la recherche, l'enseignement supérieur et la culture, mais aussi pour mieux coordonner l'aménagement des territoires et les politiques de transport.

Les quatre commissions thématiques se réunissent régulièrement pour étudier les projets, coordonner les initiatives et lancer les actions avec l'appui des équipes techniques du Pôle et des agglomérations. Les premières réalisations sont présentées dans



Le Conseil métropolitain est l'instance délibérative qui se réunit une fois par trimestre.

cette Lettre d'information.

La construction métropolitaine ne se décrète pas. Elle se bâtit en mutualisant les ressources pour faire avancer plus facilement les projets, en fédérant tout en respectant les particularités de chaque agglomération, en nouant les partenariats utiles (maires, acteurs économiques, société civile...) et en dessinant une ambition que chacun porte avec un pragmatisme assumé.

En 3 mots...

Face à la caméra, les 4 Présidents des 4 agglomérations du Pôle Métropolitain se sont livrés au difficile exercice de résumer le Pôle en 3 mots. Leurs réponses :

Coopération, Solidarité, Développement
pour le Président du Pôle Métropolitain,
Président du Grand Lyon

Avenir, Coopération, Complémentarité
pour le Président de Saint-Etienne Métropole,
1^{er} Vice-président du Pôle Métropolitain

Réalisme, Partage, Ambition

pour le Président de la CAPI,
2^{ème} Vice-président du Pôle Métropolitain

Pragmatisme, Innovation, Ouverture

pour le Président de ViennAgglo,
3^{ème} Vice-président du Pôle Métropolitain

**Retrouvez les interviews complètes
sur www.polemetropolitain.fr,
rubrique "Galerie vidéo".**

X TEMPS FORTS

Le Pôle Métropolitain en marche

LA COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE SUIT SA FEUILLE DE ROUTE 2012-2014 BALISÉE EN QUATRE THÈMES DE RÉFLEXION ET D'ACTION : AMÉNAGEMENT, DÉPLACEMENTS, ÉCONOMIE ET CULTURE.

Aménagement

Voie Verte des Confluences

Long de 268 km, dont 191 km sur le territoire métropolitain, cet itinéraire trans-territoires en modes doux a une forte portée symbolique. Il s'inscrit dans la politique du Pôle Métropolitain en matière de préservation et de valorisation des espaces naturels et des cours d'eaux. Des campagnes aux espaces périurbains, en passant par les quatre villes-centres du Pôle, la Voie Verte est un marqueur durable qui valorise les atouts des territoires en matière de tourisme et de déplacements, tout en s'inscrivant dans un projet d'itinéraires modes doux nationaux et européens. Tout ce potentiel est porté par

le Pôle qui fédère les démarches locales avec cohérence, en intervenant sur la signalétique, la communication et l'animation.



Rapprochement Pôle Métropolitain-Inter-Scot

Les deux outils sont complémentaires, le Pôle tourné vers l'action, l'Inter-Scot vers la réflexion à la bonne échelle et la production d'un socle partagé de connaissances et d'orientations. Des sujets d'intérêt commun sont à travailler ensemble : mise en cohérence des politiques de planification, à commencer par les projets de Scot, urbanisme commercial, logement et dynamiques résidentielles. La rencontre entre le Président et les Vice-présidents du Pôle, et les Présidents de l'Inter-Scot le 20 décembre 2012 est le premier acte traduisant ce rapprochement, cette volonté d'échanger régulièrement et d'avancer ensemble. Elle a permis de partager un même langage pour co-construire et mettre en œuvre une même vision d'un aménagement durable et multipolaire.

Urbagare

Démarche innovante, Urbagare est un appel à idées à plusieurs échelles (communale, intercommunale, métropolitaine) sur quatre gares pilotes : Bellevue (Saint-Etienne Métropole), Vénissieux (Grand Lyon), Bourgoin-Jallieu (CAPI) et Estressin (ViennAgglo). Le 13 décembre 2012, un séminaire de travail a réuni une soixantaine d'acteurs du monde de l'aménagement et des transports, élus, experts, techniciens (agglos, Région, SNCF), urbanistes, architectes, pour échanger et débattre.

Au cœur des débats : les nouveaux modes d'habiter, la gare "ramifiée", la mutualisation des espaces... L'objectif est que les gares deviennent de "vrais" lieux urbains. Pour la suite, l'élaboration d'un cadre de référence qui puisse servir dans la phase de déploiement est à l'agenda. De même, les résultats de la démarche seront partagés et des liens établis avec d'autres axes de travail du Pôle.

Déplacements

Création d'un Syndicat Mixte de Transports

Ce syndicat constitue l'aboutissement du travail mené entre les membres du Pôle, la Région Rhône-Alpes et le Sytral au cours des deux années de coopération métropolitaine dites "G4". Annoncé à l'occasion de la signature du "Protocole d'orientations pour la création d'un syndicat métropolitain des transports" entre les Présidents des quatre agglos membres du Pôle et le Sytral le 19 janvier 2012, le Syndicat Mixte de Transport (SMT) pour l'aire métropolitaine lyonnaise a vu le jour le 21 décembre dernier. Présidé par Jean-Jack Queyranne, il s'est réuni pour la première fois le 24 janvier 2013. Objectifs : faciliter les déplacements intermodaux à cette échelle et apporter un service amélioré aux usagers.



Vers un nouveau système de tarification combinée

Il s'agit de l'action phare 2013 du Pôle et du SMT en matière de déplacements. Les accords tarifaires bi ou tripartites (ex : TER + TCL/STAS/L'VA/Ruban) développés jusqu'à présent doivent franchir un nouveau palier. L'objectif est de mettre en place un titre qui permet de circuler sur l'ensemble des réseaux avec une tarification par zones, première étape d'un système tarifaire de type "carte orange" métropolitaine. Il a en effet vocation à être déployé à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'aire métropolitaine et des réseaux concernés. Cette tarification multimodale devrait voir le jour d'ici fin 2013, en accord avec les autorités organisatrices de transport concernées qui garderont l'autorité et la tarification sur leur réseau.

Covoiturage et grandes enseignes

Pour développer le covoiturage très en vogue, le Conseil métropolitain a proposé d'établir un partenariat avec les grandes enseignes commerciales pour dédier une partie de leurs parkings au stationnement des covoitureurs. Les places seront identifiées par des panneaux spécifiques, mais pourront également être utilisées par les autres usagers des parkings. Rappelons que covoiturer une fois par semaine permet de réduire le trafic automobile de 10 %.

Economie

► Développer l'agriculture périurbaine



L'enjeu est de conserver une agriculture aux portes des agglomérations alors que l'urbanisation grignote chaque année des milliers d'hectares de terrains agricoles. Pour maintenir de la biodiversité au sein de trames vertes, il faut donner une chance à l'agriculture périurbaine. Comment ? En positionnant l'agriculture comme filière économique pleine et entière, en pérennisant le foncier agricole à proximité des bassins de population importants, en développant les circuits de proximité et en reconnaissant le rôle de l'agriculture en matière de paysage et d'environnement.

Suite à la signature de la charte pour l'agriculture périurbaine le 10 février 2012 entre ses quatre agglomérations, le Pôle Métropolitain capitalise sur leurs expériences respectives, aide au partage des bonnes pratiques et réfléchit à la mise en place d'expérimentations, telles que la distribution de produits agricoles locaux dans des espaces de transit, comme les gares.

► Le SIMI en Pôle position

Du 5 au 7 décembre 2012, au Salon professionnel de l'immobilier d'entreprise, le Pôle Métropolitain a présenté sur un même stand, avec les quatre aggloms membres, l'ensemble de l'offre immobilière en locaux industriels, logistiques et tertiaires. Cette offre comprend 40 sites principaux sur près de 16 000 km². Une conférence de présentation du territoire a eu lieu le 5 décembre sur le stand pour réaffirmer la stratégie métropolitaine et mettre en avant les atouts d'une implantation locale : vraie alternative à la capitale, qualité de vie, diversité en termes de prix et d'écosystèmes (recherche, tissu d'entreprises, transports...).



► InnoRobo expose la robotique

Le Pôle Métropolitain soutient la robotique comme source d'innovation pour le territoire et ses entreprises. Sa participation au salon professionnel InnoRobo, du 19 au 21 mars à Lyon, s'inscrit en droite ligne avec ce positionnement. Au sein du Pôle, la robotique se développe autour d'atouts métropolitains : les compétences logicielles dans le Grand Lyon, les savoir-faire industriels de la région stéphanoise notamment, les outils de conception par l'empathie et l'usage développés au sein de la Cité du Design.

► Biennale du Design

16^{ème} événement mondial dans "La revue des musées de France. Revue du Louvre", la Biennale Internationale Design (14-31 mars 2013) a rassemblé un millier d'entreprises et designers et plusieurs milliers de visiteurs. Les 14 et 15 mars, le Pôle Métropolitain a invité une soixantaine d'entreprises métropolitaines au forum Design et Innovation, afin de leur faire découvrir l'outil d'innovation proposé par la Cité du Design. Les entreprises des industries créatives (spectacle vivant, design, innovation construction, médias/images) constituent une filière d'intérêt métropolitain. Elles ont été invitées à une journée "Industries créatives" le 22 mars pour une mise en réseau à l'échelle métropolitaine.

Culture



► Patrimoine métropolitain

"Tous les patrimoines sont dans la nature" était le thème des 3^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine auxquelles participait le Pôle Métropolitain. Sur cette thématique, des circuits de visite entre les quatre agglomérations avaient été spécialement organisés. Un guide a permis de découvrir les secrets du patrimoine végétal métropolitain, pendant ces JEP, mais également toute l'année, la démarche métropolitaine ayant pour objectif de constituer une offre pérenne de visites. Pour les JEP 2013, le Pôle Métropolitain planche déjà sur le thème de la protection du patrimoine et du patrimoine reconverti.

► Résonances

Le Pôle Métropolitain accompagne le développement de projets autour de grands événements métropolitains selon une démarche dite de "résonance". En 2012, différentes initiatives ont été lancées en écho à la Biennale du cirque, de Jazz à Vienne et lors de la Biennale de la Danse. Cette année, trois événements majeurs rayonneront sur l'ensemble du territoire métropolitain : la Biennale du Design, Jazz à Vienne et la Biennale d'Art Contemporain. Dans le cadre de la démarche métropolitaine, différentes résonances à la Biennale du Design ont été lancées au sein de la CAPI ("Made in palettes", "Education et numérique"), sur ViennAgglo ("La friche industrielle Dyant à Vienne", "Le design a 2 000 ans", "Le design culinaire à l'épreuve de nos sens") et sur le Grand Lyon ("Lyon City Design", "Vêtement intelligent").

► Tourisme

En matière de tourisme, l'un des enjeux du Pôle Métropolitain, et l'un de ses axes de travail, sera de développer la mise en tourisme des grands événements culturels et des offres de visite créées pour les Journées Européennes du Patrimoine.

Les élus au sein des 4 commissions

ECONOMIE, INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Elu responsable : David Kimelfeld (Grand Lyon).

Elus Grand Lyon : Guy Barret, Jean-Michel Daclin, Eric Desbos, Marc Grivel, Martial Passi, Jean-Yves Sécheresse.

Elus Saint-Etienne Métropole : Raymond Joassard, Philippe Kizirian, René Vassoille, Maurice Vincent.

Elus CAPI : Brigitte Karyta-Cristini, Nicolas Sielanczyk. **Elus ViennAgglo :** Michèle Désestret, Marielle Morelle.

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Elu responsable : Jacques Fréconon (Saint-Etienne Métropole).

Elus Grand Lyon : Jacky Darne, Annie Guillemot, Willy Plazzi, Bernard Rivalta, Robert Thévenot, Gilles Vesco, Max Vincent, Michèle Vullien. **Elus Saint-Etienne Métropole :** Christian Julien, Michel Vincendon. **Elus CAPI :** Claude Bérenguer, Alain Cottalorda, Janine Rivoire. **Elus ViennAgglo :** Thierry Kovacs, Jacques Remiller.

AMÉNAGEMENT ET PLANIFICATION

Elu responsable : Olivier Brachet (Grand Lyon).

Elus Grand Lyon : Christian Barthélémy, Roland Crimier, Paul Coste, Martine David, Mireille Domenech-Diana, Michel Reppelin, Claude Vial. **Elus Saint-Etienne Métropole :** Maurice Bonnard, Christophe Faverjon, Jean-Claude Flachet, Gérard Manet. **Elus CAPI :** Raymond Feysaguet, Jean Papadopulo.

Elus ViennAgglo : Agnès Reboux, Christian Trouiller.

CULTURE ET TOURISME

Elu responsable : Patrick Nicole-Williams (CAPD).

Elus Grand Lyon : Pascale Bonniel-Challier, Jean-Paul Bret, Yves Fournel, Sandrine Frih, Nadine Gelas, Hubert Guimet, Christophe Quiniou. **Elus Saint-Etienne Métropole :** Roland Goujon, Françoise Gourbeyre, Rémy Guyot, Jacques Stribick. **Elus CAPI :** Annick Arnold. **Elus ViennAgglo :** Patrick Curtaud, Pierre Langlais, Jean-Pierre Rioult.

Une Conférence économique pour un Pôle qui rayonne

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE D'OCTOBRE 2012 A JETÉ LES BASES D'UN ÉCHANGE DURABLE ET CONSTRUCTIF POUR PARTAGER UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE ENTRE ACTEURS PUBLICS ET CHEFS D'ENTREPRISES.

Inscrite dans les statuts du Pôle Métropolitain, la Conférence Économique Métropolitaine participe à l'élaboration de la stratégie métropolitaine. Composée d'entreprises et de représentants du monde de l'innovation et de la recherche, cet espace d'écoute et d'échanges entre acteurs économiques et



élus métropolitains permet d'aider à la définition des grandes orientations stratégiques et d'évaluer le plan d'actions métropolitain, en matière d'économie, mais également de déplacements, d'aménagement et de culture. Les premiers échanges ont permis de constater une réelle convergence de vues entre le monde économique et le Pôle Métropolitain, notamment sur des thèmes stratégiques : transports et connexions au monde, liens entre entreprises et recherche, réseaux d'intelligence, rayonnement international des entreprises et du territoire. La première conférence s'est conclue par l'affirmation d'une ambition partagée : faire du Pôle Métropolitain une métropole européenne qui rayonne durablement.

Les Conseils de Développement pour une construction métropolitaine partagée

PARCE QU'UNE MÉTROPOLE SE CONSTRUIT AVEC SES HABITANTS, LA CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DE JANVIER 2013 A CRÉÉ L'OUTIL POUR CONSULTER LEURS AVIS.

Les quatre Conseils de Développement ont réaffirmé leur attachement à une construction métropolitaine harmonieuse qui tient compte d'analyses et de propositions partagées. Le but est de promouvoir une solidarité articulée autour du respect des sensibilités spécifiques de chaque territoire et de la diversité des points de vue au sein de la société civile dont les pratiques montrent qu'elle vit déjà le fait métropolitain.

Composée de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement est un outil souple et à taille humaine pour susciter l'adhésion aux projets et faire émerger un fort sentiment d'appartenance au Pôle Métropolitain. Les grands

défis de la métropole se relèvent aussi par le partage d'un destin commun.

Lors de cette première réunion, le Pôle a sollicité la Conférence pour engager une réflexion sur deux thèmes : les enjeux de la culture à l'échelle métropolitaine et le développement de la Vallée du Gier.



Liaisons est la lettre du Pôle Métropolitain.

Maison du Fleuve Rhône - 1, place de la Liberté - CS 80507-69701 Givors cedex.
Tél. 04 37 20 17 51 - Fax 04 37 22 61 47 - Mail : contact@polemetropolitain.fr

www.polemetropolitain.fr

Directeur de la publication : Gérard Collomb. **Rédacteur en chef :** Philippe Prud'homme.

Photos : Jacques Leone, Urbalyon, Pôle métropolitain, DR.

